

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Un BB pack pour les accueillantes

Quelque 3 300 accueillantes de type collectif peuvent bénéficier de subsides en infrastructures, « BB pack » s'adresse aux accueillantes d'enfants à domicile et la sécurisation de leur milieu autonomes ou conventionnés d'accueil dit de type familial, ont installés ou désireux de lancer leur activité.

en charge des infrastructures L'outil concerne tant les équipements et le matériel d'accueil, René Collin et le ministre de l'Enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, Alda Greoli. Baptisé « BB pack », la formule consiste en un emprunt (de 3 000 à 10 000 € sur 10 ans maximum) dont les intérêts sont à charge de la Wallonie, couplée d'une prime complémentaire correspondant à 20 % du montant emprunté.

Partant du constat que seuls les milieux d'accueil subventionnés

L'outil concerne tant les équipements et le matériel d'accueil, d'activités intérieures et extérieures, de repos, de soins, d'espace repas, que la mise aux normes du bâtiment en termes de sécurité.

Le « BB pack » s'inscrit dans le cadre du Plan Cigogne III, lancé en 2016, et qui a mobilisé près de 60 millions d'euros répartis sur 125 projets pour quelque 3 186 places supplémentaires en milieu d'accueil dit collectif en Wallonie. ■